

PROCES VERBAL
du Conseil Municipal
DU 20 JUIN 2018

L'an DEUX MIL DIX-HUIT, LE VINGT JUIN à 18h30 heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de MME. Nathalie PLAZA, Maire.

Etaient présents : MM. Xavier BOUREL ; Louis-Arnaud L'HERBIER ; Mmes Monique PINEL ; Brigitte ALBERT ; Nelly LEDRU ; Anne-Marie DELABRE.

Etait absent: MM. Ivan ETINAULT. Franck DENIS

Pouvoirs : M. Ivan ETINAULT a donné pouvoir à Mme Nathalie PLAZA.

Mme Monique PINEL a été nommée Secrétaire.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 16/05/2018
- Autorisation de signature de la convention pour l'ingénierie avec le Département sur les travaux sur la RD 71, le Moulin de Merrey et l'entrée de Merrey (Breuilpont - Merrey)
- Repas des anciens.
- Informations diverses.
- Questions diverses

Avant d'ouvrir la séance, Mme le Maire demande à l'assemblée son accord pour prendre une délibération ne figurant pas à l'ordre du jour. Elle précise que le sujet de cette délibération porte sur une demande de déclaration préalable de la SNCF pour l'implantation d'un pylône.

Le conseil donne son accord pour délibérer à ce sujet.

Le Conseil à l'unanimité approuve le compte-rendu de la séance du 16 mai 2018.

AVIS DU CONSEIL SUR L'IMPLANTATION D'UN PYLONE SUR LE
TERRAIN COMMUNAL AUX VAUX DE MEREY

Délibération 2018-25

Mme le Maire présente au conseil municipal le projet de déclaration préalable de la SNCF pour l'installation d'un pylône de 30 m de haut sur leur terrain aux Vaux de Merrey.

Elle explique qu'il y a déjà deux demandes de ce type qui sont en cours dont une en phase finale et que rien ne justifie la pose de ce pylône, les opérateurs ayant la possibilité de s'accorder pour installer leurs antennes sur un même pylône.

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité,

DECIDE :

De refuser l'implantation de ce pylône.

AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC LE
DEPARTEMENT SUR LES TRAVAUX DE VOIRIE AUX MOULINS DE
MEREY

Délibération 2018-26

Mme le Maire rappelle les montants des travaux concernant le projet :

- **93 000 € HT** hors subventions.
- **7 000 € HT** de maîtrise d'ouvrage.

Elle précise les montants des différentes subventions et participations possibles et indique que le **reste à charge pour la commune serait de 70 000 € HT environ.**

Considérant les précisions apportées par Mme le Maire et les montants cités ci-dessus,

Le conseil, par 7 voix pour dont un pouvoir et 1 abstention,

DECIDE :

d'autoriser Mme le Maire à signer la convention ainsi que l'offre d'ingénierie avec les services du département pour les travaux de voirie de la RD 71 aux Moulins de Merrey et tous les documents s'y rapportant.

DIVERS

Repas des anciens

La date du 24 novembre à 12h00 est retenue.

Petits aménagements des sanitaires de la salle communale

Le devis de l'entreprise Nettoyage 27 est présenté à l'assemblée.

Il concerne l'installation d'un distributeur de papier essuie-mains et de savon.

Il s'élève à 221.80 € TTC.

Le conseil est favorable à cette proposition et accepte le devis.

Rebouchage des trous dans les chemins communaux

M. Fluteau a proposé à titre de gracieux de reboucher les trous des chemins. Pour cela il faut lui fournir le cron nécessaire.

Une demande de devis a été faite auprès de la société MB BROYAGE, sise 45 rue St Denis 27120 Gadencourt pour 2 x 20 m². Le devis s'élève quant à lui à 480.00 € TTC.

Le conseil décide d'accepter la proposition de la société MB BROYAGE.

Ecoulements / ravinement

Mme Nelly Ledru et M. Xavier Bourel vont se charger de demander un devis à l'entreprise ESPRIT JARDIN pour procéder comme l'an dernier à la création de griffes sur les bords des routes communales pour réduire le ravinement en cas de fortes pluies ainsi que le curage du fossé en travers du chemin aux moulins de Merrey.

Les gestes qui sauvent

Rappel de la date de la journée « les gestes qui sauvent » : **23 juin 2018.**

Boîte à livres

Une boîte à livre a été créée dans l'ancienne cabine téléphonique devant la mairie.

Elle sera bientôt opérationnelle. Chacun pourra y emprunter des livres, les remettre en place, en emprunter d'autres et même en ajouter.

Nous remercions grandement M. JP Veret qui a bénévolement restauré la cabine téléphonique tout en matériaux de récupération.

Date du prochain conseil : **1^{er} Aout 2018 à 18h30**